

La réforme de l'assurance-emploi

Les impacts spécifiques sur les femmes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

04/09/2013

Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean



Mémoire présenté aux membres de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi
Rédigé par Julie Sheinck, agente de développement, pour Récif 02

Inspiré du canevas d'intervention à la commission nationale sur l'assurance-emploi à l'usage des tables régionales des groupes de femmes et de l'avis présenté par le Comité consultatif Femmes en développement de la main d'œuvre à la Commission des partenaires du marché du travail (février 2013), ainsi que du mémoire de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine présenté à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi (juillet 2013).

La réforme de l'assurance-emploi imposée par le gouvernement fédéral et ses impacts spécifiques sur les femmes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Présentation de Récif 02

Récif 02 – la Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean existe depuis 1987 et a pour mission la défense des droits et l'amélioration des conditions de vie des femmes dans une perspective d'autonomie. Comptant 31 groupes de femmes de tous les milieux, Récif 02 intervient dans toutes les sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle.

Les groupes membres de Récif 02 sont les suivants :

Accès-Travail-Femmes	La Nichée
AFEAS Régional Saguenay-Lac-Saint-Jean	Maison d'hébergement Halte-Secours
Chibougamau	Maison d'hébergement la Chambrée
Association des Retraitées et retraités de l'Enseignement du Québec et des autres services du secteur public – 02	Maison d'hébergement l'auberge de l'amitié de Roberval
Association des Religieuses pour les Droits des Femmes 02	Maison d'hébergement le Rivage de la Baie Nourri-Source
Association des citoyennes averties d'Alma	Parcours de femmes
Association des femmes de carrière BPW comté Roberval	PUAKUTEU – Comité femmes de Mashteuiatsh
Association des femmes en affaires de Lac-St-Jean-Est	SYNDICAT AFPC (Alliance de la fonction publique canadienne)
Calacs Entre-Elles	SYNDICAT CSN Conseil central des syndicats nationaux SLSJ
Calacs La Maison Isa	Syndicat des Agricultrices Saguenay-Lac-Saint-Jean
Centre de femmes "La Source"	SYNDICAT FTQ SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Centre de femmes Au Quatre-Temps	Syndicat SFPQ (syndicat fonction publique du Québec)
Centre de femmes Mieux-Être	Syndicat SIISNEQ (Syndicat intervenant-es santé nord-est québécois)
Centre de femmes pays Maria-Chapdelaine	
Centre féminin du Saguenay	
FEMMESSOR Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Condition des femmes & partenariat du Diocèse de Chicoutimi	

Introduction

La réforme du Régime d'assurance-emploi adoptée par le gouvernement fédéral par le biais du Projet de loi omnibus C-38 risque fortement de pénaliser les femmes encore plus qu'elles ne le sont déjà par ce régime.

Au début des années 90, le taux de couverture du régime se situait à plus de 95 % des personnes ayant perdu leur emploi. Avec les réformes successives des années 90, le taux de couverture a chuté pour tous les chômeurs et les chômeuses, mais encore plus pour les femmes que pour les hommes.¹ Ainsi en 2010, le taux de couverture pour les hommes n'était plus que de 66,1 % et de seulement 54,7 % pour les femmes² (voir annexe A). La situation des femmes était déjà préoccupante et la réforme actuelle va contribuer à la détériorer encore davantage.

Malgré un discours ambiant selon lequel les femmes n'ont plus de problèmes sur le marché du travail, la situation des femmes en emploi est encore moins avantageuse que celle des hommes, et ce, à tous les égards.

Notre organisme s'attardera à démontrer la discrimination systémique que vivent les femmes sur le plan de leur autonomie financière et sur le marché du travail et que cette discrimination se répercute sur le régime d'assurance-emploi du Canada. Nous exposerons également que les effets de la réforme actuelle de l'assurance-emploi mise en place par le gouvernement fédéral aggravent la situation et contribuent à accentuer l'inégalité de revenus entre les femmes et les hommes.

¹ TOWNSON Monica, HAYES Kevin (2007), *Les femmes et le programme d'assurance-emploi*. Toronto, Canadian Centre for Policy Alternatives.

² RUTH Rose, (à paraître en 2013), *Les femmes et le marché du travail, portrait statistiques*, Montréal, Comité consultatif femmes.

Le marché du travail est encore largement discriminatoire pour les femmes au plan de revenus

Les femmes gagnent des salaires moins élevés que les hommes, et ce, à tous les niveaux de scolarité, dans tous les secteurs d'emploi, qu'il s'agisse d'emplois identiques à ceux occupés par les hommes ou d'emploi dans les secteurs à forte prédominance féminine, et ce, dans toutes les régions (voir annexe B).

Ainsi, au Québec, les femmes ayant un revenu d'emploi gagnent en moyenne 70 % du salaire des hommes. Lorsque l'on compare le salaire des femmes et les hommes travaillant à temps plein, les femmes obtiennent 77 % du salaire des hommes (2010).³ Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le salaire hebdomadaire moyen des femmes représente 65 % de celui des hommes. (2012), comparativement à 79 % au Québec.⁴

Il existe des écarts entre les MRC à ce chapitre. C'est dans les MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay que le revenu moyen d'emploi des femmes est le plus bas (respectivement de 28 322 \$ et 28 181 \$). Pour le salaire moyen des hommes, c'est dans les MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine qu'ils sont les plus bas (47 561 \$ et 46 396 \$). À l'inverse, les femmes et les hommes vivant dans la ville de Saguenay ont le revenu moyen le plus élevé (36 611 \$ pour les femmes et 57 505 \$ pour les hommes). De plus, c'est dans la MRC Le Fjord-du-Saguenay que l'on observe l'écart le plus important entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes, celles-ci ne gagnant que 55 % du revenu des hommes. (2011)⁵

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Revenu moyen, revenu du marché, particuliers (16 ans et plus), revenu du marché non nul seulement, Québec, 1996-2010, page consultée le 3 septembre 2013, En ligne :

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/mod1_p_1_3_4_1.htm

⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 3 septembre 2013, En ligne :

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_remuneration02.htm

⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Revenu d'emploi moyen des travailleurs¹ de 25-64 ans, selon le sexe, MRC et territoire équivalent du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2007-2011, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne :

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_remuneration02.htm

L'emploi des femmes

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, le taux d'emploi de ces dernières demeure inférieur à celui des hommes de la région. Ainsi, le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus de la région est de 51,4 %⁶ (2012) comparativement à 60,5 % pour les hommes⁷. Le taux de chômage moyen des femmes est de 7 %⁸ et de 9 % pour les hommes⁹ tandis que la durée moyenne du chômage chez les femmes de la région est de 29,4¹⁰ et de 16,6 semaines pour les hommes.¹¹ En comparaison, la durée moyenne du chômage des femmes au Québec est de 21,3 semaines¹² et de 22,9 semaines pour les hommes (2012).¹³

Des emplois de moindre qualité

Cependant, la qualité des emplois occupés par les femmes est souvent moindre que celle des emplois occupés par les hommes. Ainsi, selon l'Institut de la statistique du Québec, « en 2009-2011, on estime qu'il y avait environ 32 % d'emploi de qualité faible dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette part s'élevait à 41 % chez les femmes, soit un taux significativement plus élevé que celui constaté chez les hommes (24 %). Les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont moins susceptibles en 2009-2011 d'occuper un emploi de qualité élevée que les autres femmes du Québec. »¹⁴ De plus, la part des emplois occupés à temps partiel est de 32,2 % pour les femmes comparativement à 10,6 % pour les hommes de la région.

15

⁶ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Caractéristiques du marché du travail selon le groupe d'âge, femmes de 15 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 27 août 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_f02.htm

⁷ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Caractéristiques du marché du travail selon le groupe d'âge, hommes de 15 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 27 août 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_h02.htm

⁸ *Op. Cit.*, Institut de la statistique du Québec, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_f02.htm

⁹ *Op. Cit.*, Institut de la statistique du Québec, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_h02.htm

¹⁰ *Ibid.*, Institut de la statistique du Québec, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_f02.htm

¹¹ *Ibid.*, Institut de la statistique du Québec, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_h02.htm

¹² *Ibid.*, Institut de la statistique du Québec, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_f02.htm

¹³ *Ibid.*, Institut de la statistique du Québec, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_h02.htm

¹⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Marché du travail et qualité de l'emploi : un regard inédit sur la situation dans les régions du Québec, p. 44, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/marche-travail-qualite-emploi.pdf>

¹⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe02.htm

Le marché du travail est encore largement discriminatoire pour les femmes au plan de l'accès à l'emploi

Malgré un travail constant pour ouvrir l'accès aux métiers traditionnellement masculins pour les filles et les femmes, les emplois au Québec sont encore hautement ségrégués selon le sexe.¹⁶ Malgré un rehaussement de la scolarité des femmes, les choix professionnels des femmes demeurent néanmoins peu diversifiés. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que la ségrégation professionnelle des hommes et des femmes demeure. Celle-ci « est plus prononcée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec ». ¹⁷ Ainsi, l'on observe une plus grande concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce l'on peut observer chez les hommes. « Les 15 principales professions, exercées par les femmes regroupent 50,8 %, comparativement à 41,6 % pour le Québec, de la population active expérimentée féminine ». ¹⁸ Parmi les principales professions exercées, neuf sont traditionnellement féminines. En comparaison, 33,4 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes (25,8 % au Québec).¹⁹

Les femmes sont également plus nombreuses à occuper des emplois au salaire minimum, aux horaires atypiques, mais aussi le travail à forfait, le travail autonome sans employées ou employés, le travail temporaire et le travail saisonnier, ou des emplois multiples pour plusieurs employeurs.

¹⁶ BEEEMAN Jennifer, *La mixité au travail – un défi d'égalité : Rapport de la Stratégie nationale concertée : pour en finir avec la division sexuelle du travail*, CIAFT, Montréal, 2011, pp. 17-36

¹⁷ CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Portrait statistique Égalité Femmes / hommes : où en sommes-nous au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 2010, p. 17, page consultée le 28 août 2013, En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1137.pdf>

¹⁸ *Op. Cit.*, Conseil du Statut de la femme, p. 17

¹⁹ *Op. Cit.*, Conseil du Statut de la femme, p. 17

Assurance-emploi

Le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes de la région ont touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi qui équivalait à 74,4 % de celui des hommes (4 347 \$ pour les femmes et 5 843 \$ pour les hommes). Cela s'explique en partie par le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel et qu'elles ont plus de difficulté à cumuler le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations.²⁰

Ces revenus de travail moindres, ces conditions de travail et le fait qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel font que seulement une femme en chômage sur trois bénéficiait de prestation. La nouvelle réforme imposée par le gouvernement fédéral aggrave encore cette situation et contribue à accentuer les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes.

La dernière réforme frappe particulièrement les travailleuses et les travailleurs qui ont eu recours au régime trois fois ou plus au cours des cinq années précédentes. Certaines catégories d'employés sont particulièrement concernées par la réforme, comme les travailleuses et les travailleurs temporaires et saisonniers ainsi que les personnes travaillant dans des secteurs qui obligent la main-d'œuvre à avoir recours au Régime d'assurance-emploi à répétition, par exemple les secteurs touristique, culturel, agricole, de la construction, les enseignants à statut précaire. Plutôt que de s'attaquer aux conditions de travail auxquelles ces personnes sont soumises et qu'elles n'ont pas nécessairement choisies, la réforme s'attaque aux personnes elles-mêmes sans analyser les différents effets de la réforme sur ces dernières.

²⁰ CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, p. 26

Dans cette réforme, le gouvernement canadien ne respecte pas ses propres règles.

Sur le site web de Condition féminine Canada,²¹ on peut lire :

« L'analyse comparée entre les sexes+ (ACS+) est un outil analytique qui examine les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur différents groupes de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, en tenant compte du genre et d'autres facteurs identitaires. Appliquée au travail gouvernemental, l'ACS+ aide à comprendre les répercussions des politiques publiques sur les Canadiennes et les Canadiens d'horizons divers. L'analyse comparative entre les sexes+ est un outil analytique utilisé par le gouvernement fédéral pour faire progresser l'égalité des sexes au Canada ».

Il est clair qu'aucune analyse de ce genre n'a été produite avant l'introduction de la réforme de l'assurance-emploi. En effet, en plus d'accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes, la réforme ne corrige pas certains biais discriminatoires déjà existants du régime d'assurance-emploi, notamment, par exemple, le fait que les femmes n'ont pas droit aux prestations régulières d'assurance-emploi si elles perdent leur emploi durant ou peu de temps après leur congé de maternité. Ici, le législateur a confondu « congé de maternité » et « chômage », deux réalités fort différentes. Autre élément non pris en considération : le fait que les femmes quittent volontairement leur travail plus souvent que les hommes, et ce, essentiellement pour s'occuper des enfants, de parents malades ou assumer des responsabilités familiales autres. Dans ces circonstances, la prestataire doit démontrer que quitter son emploi était la seule solution raisonnable sinon elle n'a pas droit aux prestations.

Récif 02 – la Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean considère qu'une réforme du régime d'assurance-emploi digne de ce nom aurait dû corriger les biais discriminatoires du régime. La réforme aurait dû faire l'objet d'une analyse comparative selon les sexes.

²¹ Condition féminine Canada : site web : www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/index-fra.html

Nos principales recommandations

Pour rendre accessible le régime d'assurance-emploi au plus grand nombre possible de femmes :

- Que la réforme soit passée au filtre de l'analyse comparative selon les sexes+ (ACS+) – ou à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) au Québec – afin d'en éliminer tous les biais discriminatoires pour les femmes.
- Que le calcul des prestations soit fondé sur le nombre d'heures travaillées avant la grossesse pour les femmes qui ont eu accès à un congé de maternité.
- Que les prestations pour parents d'enfants malades soient élargies à tout membre de la famille nécessitant de tels soins.
- Que l'on revienne à un critère unique d'admissibilité de 350 heures de travail pour l'année qui précède le dépôt d'une demande de prestation.
- Qu'il n'y ait pas d'exclusion de plus de six semaines suite à un départ volontaire.
- Que les prestations d'assurance-emploi soient ramenées à un minimum de 35 semaines pour éviter le « trou noir » (période où la personne en chômage se retrouve sans prestation et sans travail donc sans revenu).

En conclusion

Déjà, les réformes des années 90 du Régime d'assurance-emploi ont eu un effet dévastateur sur le taux de couverture des travailleuses. La réforme actuelle risque d'enfermer encore plus celles qui occupent les emplois atypiques, non traditionnels, au bas de l'échelle, temporaires ou saisonniers, celles qui ont au contraire besoin de soutien dans leurs démarches pour améliorer leur sort et celui de leur famille. De plus, elle aura des effets négatifs sur beaucoup de communautés et de régions où les activités saisonnières font partie de leur structure économique.

Nous considérons également que la réforme actuelle accentue grandement les risques de pauvreté, toujours plus élevés chez les femmes, particulièrement celles vivant seules, âgées, et les chefs de familles monoparentales, notamment. Les politiques publiques jouent un rôle très important quant à la cohésion sociale et la protection des personnes plus vulnérables. Un ensemble de politiques cohérentes favorise également l'intégration au marché du travail. Un revenu permettant de vivre dignement est un préalable à l'intégration à l'emploi. Tout projet de loi touchant le travail doit, notamment, tenir compte des réalités spécifiques aux hommes et aux femmes, du marché du travail de leur région et interdire les disparités de traitement selon le statut d'emploi.

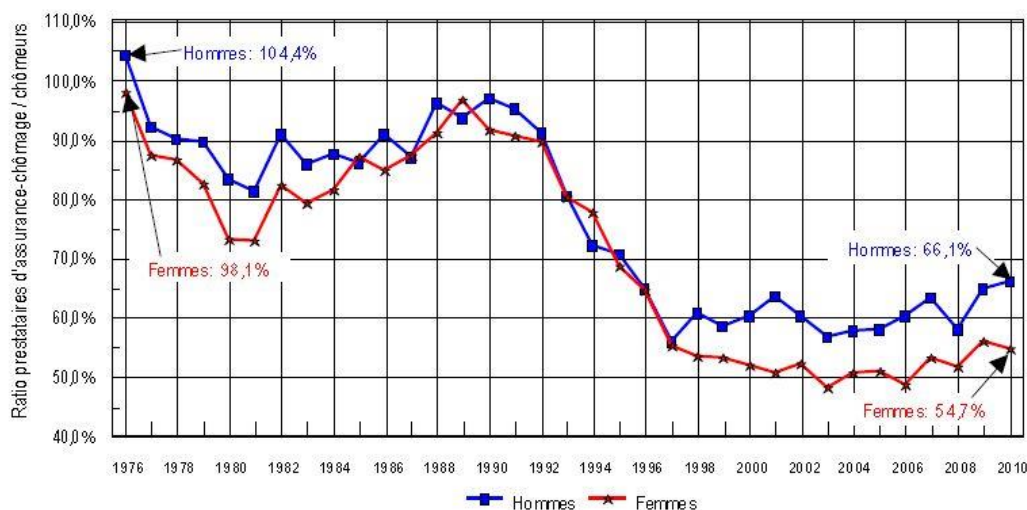
Il est impératif que le gouvernement fédéral abolisse les exigences qui non seulement, limitent la possibilité des travailleurs et des travailleuses d'améliorer leur situation sur le marché du travail, mais vont plutôt contribuer à détériorer leur condition socioéconomique lorsqu'ils ont recours au Régime d'assurance-emploi. La nouvelle réforme pénalise ceux et celles qui sont déjà prisonniers de cycles de précarité et de vulnérabilité malgré eux et aura des conséquences encore plus dramatiques pour les femmes, surtout au bas de l'échelle.

En ce sens, nous appuyons fortement les démarches de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, madame Agnès Maltais, auprès de son homologue fédéral pour obtenir une révision des nouvelles règles de l'assurance-emploi. Nous comptons sur son engagement pour l'égalité entre les hommes et les femmes afin qu'elle fasse valoir nos préoccupations et celles des femmes du Québec.

De plus, nous recommandons que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) soit utilisée comme outil de gestion afin de permettre la prise en compte de la réalité des femmes et des hommes pour la mise en place de mesures visant à pallier les effets négatifs de la réforme sur l'assurance-emploi du Canada, et de réduire les inégalités.

Annexe A

RATIO PERSONNES RECEVANT DES PRESTATIONS LIÉES AU CHÔMAGE SUR LE NOMBRE DE CHÔMEURS
QUÉBEC, PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, 1976 À 2010



Source : Statistique Canada, Prestataires : CANSIM tableau 276-0001, Chômeurs : CANSIM 282-0002

Les prestations liées au chômage incluent les prestations ordinaires, de formation, de pêche, de création de travail, d'aide au travail indépendant et de travail partagé

Tableau tiré de l'étude : Rose, Ruth (à paraître). *Les femmes et le marché du travail*, Portrait statistique. Montréal, Comité consultatif Femmes.

Annexe B

Rémunération horaire moyenne selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2011

Niveau d'études	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Sans diplôme d'études secondaires	12,86 \$	17,22 \$	74,7 %
Diplôme d'études secondaires	16,46 \$	19,87 \$	82,8 %
Études postsecondaires	18,77 \$	22,08 \$	85,0 %
Diplôme universitaire	27,68 \$	30,26 \$	91,5 %
Tous les niveaux de scolarité	19,41 \$	22,81 \$	88,2 %

Source: Institut de la statistique du Québec, site internet, compilation spéciale à partir de l'Enquête sur la population active.

Tableau tiré de l'étude : Rose, Ruth (à paraître). *Les femmes et le marché du travail*, Portrait statistique. Montréal, Comité consultatif Femmes.

Bibliographie

BEEEMAN Jennifer, *La mixité au travail – un défi d'égalité : Rapport de la Stratégie nationale concertée : pour en finir avec la division sexuelle du travail*, CIAFT, Montréal, 2011, pp. 17-36

COMITÉ CONSULTATIF FEMMES, *La réforme de l'assurance-emploi du Projet de loi C-38 : Une réforme qui aggrave les effets discriminatoires du régime existant à l'égard des travailleuses*, 2013, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : http://www.cc-femmes.qc.ca/AVIS_CCF_AE_8FEV2013_VF.pdf

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Portrait statistique Égalité Femmes / hommes : où en sommes-nous au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 2010, p. 17, page consultée le 28 août 2013, En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1137.pdf>

Condition féminine Canada : site web : www.swc-cfc.gc.ca/gba-acis/index-fra.html

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Revenu moyen, revenu du marché, particuliers (16 ans et plus), revenu du marché non nul seulement, Québec, 1996-2010, page consultée le 3 septembre 2013, En ligne : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/mod1_p_1_3_4_1.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 3 septembre 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_remuneration02.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Revenu d'emploi moyen des travailleurs¹ de 25-64 ans, selon le sexe, MRC et territoire équivalent du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007-2011, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_remuneration02.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Caractéristiques du marché du travail selon le groupe d'âge, femmes de 15 ans et plus, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 27 août 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_f02.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Caractéristiques du marché du travail selon le groupe d'âge, hommes de 15 ans et plus, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 27 août 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_h02.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Marché du travail et qualité de l'emploi : un regard inédit sur la situation dans les régions du Québec*, p. 44, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/marche-travail-qualite-emploi.pdf>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe02.htm

MASSE – Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, *Le régime d'assurance-emploi face aux femmes*, 2013, page consultée le 4 septembre 2013, En ligne : http://trovepo.org/documents/reg.ass.-emploifemmes_MASSE2013.pdf

RUTH Rose, (à paraître en 2013), *Les femmes et le marché du travail, portrait statistiques*, Montréal, Comité consultatif femmes.

TOWNSON Monica, HAYES kevin (2007), *Les femmes et le programme d'assurance-emploi*. Toronto, Canadian Centre for Policy Alternatives.